



MAIRIE de SAINT GENGOUX DE SCISSE

Tél. 03.85.33.20.61 – Fax. 03.85.33.27.59

e.mail : mairie.stgs@wanadoo.fr

CONSULTEZ LE SITE INTERNET

www.saint-gengoux-de-scisse.fr



PANNEAUPOCKET

Informe et Alerte les habitants

TELECHARGER GRATUITEMENT L'APPLICATION

Saint Gengoux de Scissé, le 31 mai 2021

INFORMATIONS

A LA POPULATION

1 - SECRETARIAT DE MAIRIE - NOUVEAUX HORAIRES

D'OUVERTURE - A COMPTER DU 07 JUIN 2021

	MATIN	APRES-MIDI
LUNDI	08 H 45 – 12 H 30	13 H 00 – 18 H 00
MARDI	FERME au public	
MERCREDI	08 H 00 – 12 H 30	FERME
JEUDI	FERME au public	
VENDREDI	08 H 45 – 12 H 30	13 H 00 – 17 H 00

TOURNEZ LES FEUILLES RECTO-VERSO S.V.P. →

2 - LOGEMENT A LOUER -

Appartement de type F4, 34 rue Marguerite Bonhomme, BASSY, avec garage et cour commune, 101.50 m², loyer de 570.93 € (chauffage individuel électrique et bois). Libre au 06 août 2021. Renseignements en mairie

Appartement de type F3, immeuble communal du Bourg, 2^{ème} étage, 72.80 m², loyer de 410 € (+ chauffage collectif communal 65 €/mois). Libre au 15 août 2021. Renseignements en mairie

MAIRIE de SAINT GENGOUX DE SCISSE

20
SÉPT
40

EXPOSITION GRATUITE

Réalisée dans le cadre de l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale

BIENVENUE EN

DÉCOUVREZ LES FUTURS
POSSIBLES POUR NOTRE
TERRITOIRE & DONNEZ
VOTRE AVIS !

Du LUNDI 31 MAI 2021

au VENDREDI 04 JUN 2021

Durant les horaires d'ouverture au public

+ d'infos sur maconnais-sud-bourgogne.fr

MÂCONNAIS
SUD BOURGOGNE

Plan d'Équilibre Territorial et Rural

EXPOSITION GRATUITE

À LA MAIRIE de SAINT GENGOUX DE SCISSE

Du LUNDI 31 MAI 2021 au VENDREDI 04 JUIN 2021

Durant les horaires d'ouverture au public



EMBARQUEZ POUR DEMAIN !

Le PETR Mâconnais Sud Bourgogne,
en charge de l'élaboration du SCOT,
vous invite en 2040...

Découvrez les enjeux et futurs
possibles pour le territoire grâce
à notre vidéo en réalité
virtuelle et notre exposition.
Et donnez votre avis !

COMMENT
ORGANISER NOS
DÉPLACEMENTS ?

QUELS
LOGEMENTS
POUR DEMAIN ?

COMMENT
S'ADAPTER
AU CHANGEMENT
CLIMATIQUE ?

QUELLE PLACE
POUR L'ACTIVITÉ
ÉCONOMIQUE,
POUR L'AGRICULTURE ?

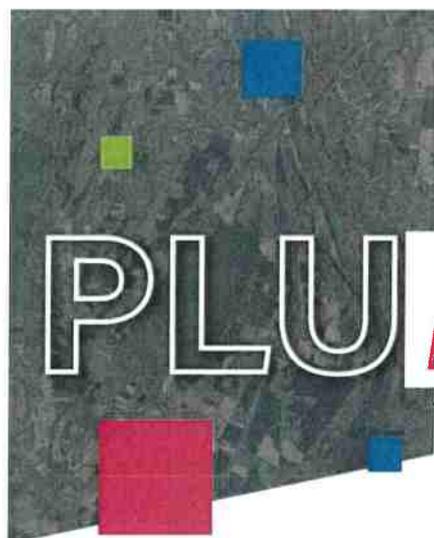
SCOT QUOI ?

Le Schéma de COhérence Territoriale (SCOT) est un document stratégique qui organise l'avenir du territoire Mâconnais Sud Bourgogne pour les 20 années à venir. Il servira de cadre de référence à tous les documents d'urbanisme (PLU, PLUI, PLH...) élaborés par les communes ou intercommunalités.

COMMENT
PRÉSERVER
NOS PAYSAGES ?

+ d'infos sur maconnais-sud-bourgogne.fr

REUNION PUBLIQUE DESTINEE A L'ENSEMBLE DE LA POPULATION INTERCOMMUNALE



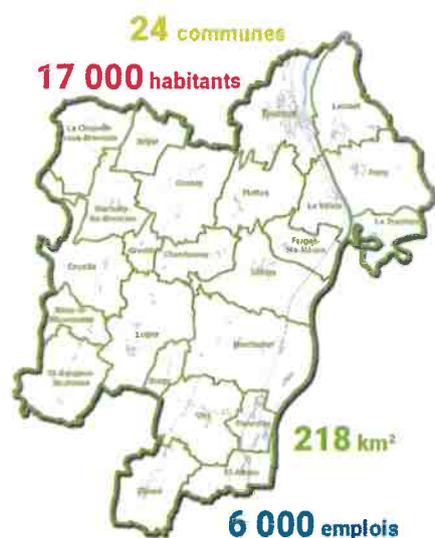
PLU *info*

MAÇONNAIS
TOURNUGEOIS

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

REUNIONS



Publiques

30 juin 2021

De 18h à 19h30

FOYER RURAL **VIRÉ**

Présentation du PADD

Projet d'Aménagement et de Développement Durable



EXPRIMEZ-VOUS !

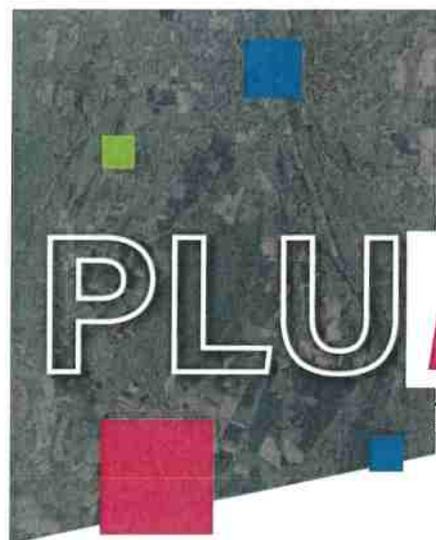
sur le projet de territoire **pour les 15 années à venir**,
les orientations d'aménagement, d'habitat, d'équipement,
de développement économique,
de protection des espaces....

Les objectifs de modération **de la consommation de
l'espace et de lutte contre l'étalement urbain**



www.maconnais-tournugeois.fr

REUNION PUBLIQUE DESTINEE A L'ENSEMBLE DE LA POPULATION INTERCOMMUNALE

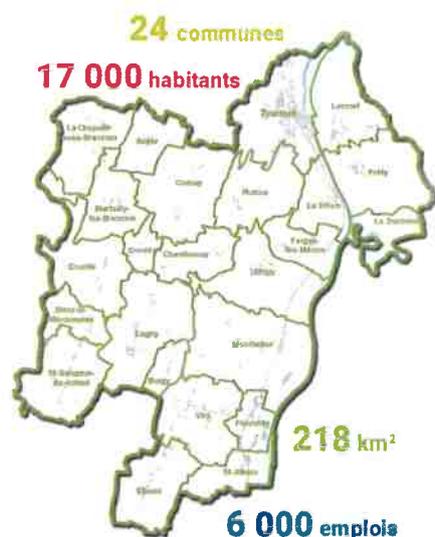


PLU *info*

MACONNAIS
TOURNUGEOIS
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

REUNIONS



publiques

1er Juillet 2021

De 18h à 19h30

SALLE 15 PALAIS DE JUSTICE

TOURNUS

Présentation du PADD

Projet d'Aménagement et de Développement Durable

EXPRIMEZ-VOUS !

sur le projet de territoire **pour les 15 années à venir**,
Les orientations d'aménagement, d'habitat,
d'équipement, de développement économique,
de protection des espaces...
Les objectifs de modération **de la consommation de**
l'espace et de lutte contre l'étalement urbain



www.maconnais-tournugeois.fr

COMMUNE DE ST GENGOUX DE SCISSE
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MARDI 25 MAI 2021

Convocation le : 17 mai 2021

Affichage le : 27 avril 2021

Mmes & Mrs Stéphane JAILLET - Pascal GAGUIN – Sylvia ROUSSET - Robert BARRAUD - Laurence JOUSSEAU – Gaël LAPALUS – Vanessa DAUJEAN – Jacqueline PIRON - Anthony BLANC –Didier GAULT – Monique SANGOY -

Excusés : Nathalie BUSSET - Jean-Christophe GUYON – Thierry VERGNAUD –

Monsieur Stéphane JAILLET, Maire, rappelle le compte-rendu de la réunion du 26 avril dernier dont chacun a pris connaissance. Le Compte-rendu de la séance du lundi 26 avril 2021 est adopté à l'unanimité.

Monsieur Anthony BLANC est nommé secrétaire de séance.

1) – Démission de Monsieur Jean-Christophe GUYON -

Monsieur le Maire présente le courrier de démission pour des raisons personnelles de Monsieur Jean-Christophe GUYON réceptionné en mairie le 17 mai dernier et transmis à Monsieur le Préfet. Le Conseil Municipal prend acte de cette décision.

2) – Elections Régionales et Départementales 2021

En vue des prochaines élections Régionales et Départementales qui auront lieu en même temps les dimanches 20 et 27 juin prochain, le Conseil Municipal rappelle l'organisation des bureaux de vote pour les deux scrutins. Les bureaux de vote seront installés dans la salle des fêtes du FOYER RURAL afin de pouvoir respecter les consignes sanitaires actuelles. Les cartes électorales sont les mêmes que celles utilisées pour les élections municipales de 2020. Les nouveaux électeurs recevront leur carte dès la semaine prochaine.

3) – Travaux en-cours -

Bâtiments

Monsieur Pascal GAGUIN, 1^{er} Adjoint au Maire, fait part du report de la réunion de la commission des bâtiments et rappelle les points qui seront étudiés :

- l'installation de systèmes antitartre dans les bâtiments école-mairie et immeuble GUILLEMAUD.
- l'installation de grilles de protection pour les chéneaux des toits de l'école.
- la toiture du lavoir des Teppes.
- problème de fonctionnement des panneaux solaires de l'immeuble Guillemaud.

Monsieur Pascal GAGUIN, 1^{er} Adjoint au Maire, précise qu'un WC doit être changé en urgence dans un des logements de l'immeuble communal.

Monsieur le Maire rappelle le nettoyage du Monument aux Morts par les employés communaux, pour la partie basse de l'édifice, et demande d'envisager la location d'une nacelle pour le nettoyage de la partie haute.

Après discussion, le Conseil Municipal décide de confier le nettoyage à Monsieur Gaël LAPALUS, la commune prendra en charge la location de la nacelle.

Monsieur le Maire rappelle les interventions effectuées en 2020 et début 2021 pour la réparation d'une fuite d'eau sous l'escalier du hall d'entrée de l'immeuble Guillemaud. Cette surconsommation d'eau a été facturée par SUEZ à Madame LACHARME Noémie, locataire. Monsieur le Maire présente les documents correspondants et propose la prise en charge par la commune de l'excédent d'eau facturée à Madame LACHARME Noémie, sachant que SUEZ doit prendre en charge une partie de la surfacturation à hauteur du double de sa consommation habituelle. Il resterait alors environ 163 m³ de surconsommation, environ 800 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité, la prise en charge par la Commune du solde de la surconsommation facturée à Madame LACHARME Noémie. SUEZ sera contacté afin de connaître les dispositions pour effectuer cette démarche.

Madame ROUSSET Sylvia, 2^{ème} Adjointe au Maire, informe le Conseil Municipal de la grandeur des lauriers situés dans la cour de la maison Bonhomme nécessitant une taille. Un courrier sera adressé à l'OPAC pour l'entretien de ceux-ci.

Voirie

Monsieur Robert BARRAUD, 3^{ème} Adjoint au Maire, informe le Conseil Municipal de la commission voirie qui a eu lieu le 10 mai dernier :

- Concernant les travaux de voirie, l'entreprise retenue est l'entreprise COLAS de MONTCEAU LES MINES pour un devis de 18 270 € HT soit 21 924 € TTC. Les travaux seront réalisés prochainement sur une partie de la route du tacot et sur le chemin à Bonzon, secteur sur le Til.

- Présentation des différents devis réalisés pour les travaux de réfection du parking de l'aire de service des camping-cars. En raison de l'importance du coût de ces travaux, le Conseil Municipal décide de reporter ceux-ci pour l'instant et de revoir le dossier en fin d'année.

- Information des problèmes d'inondations vers la propriété de Monsieur ALABERGÈRE à Poil Rouge à la suite des dernières pluies abondantes. Une intervention de l'entreprise Bernard MOINE a été réalisée dans l'urgence. Un curage du fossé avant les canalisations sera effectué lors de la prochaine intervention de l'entreprise MICHOUX Patrick.

- Concernant le courrier de Monsieur PARISET Sébastien et Madame MILLOT Claire proposant l'achat d'une partie du talus situé le long du parking de Bonzon, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal ne souhaite pas céder cette partie de terrain.

Monsieur Robert BARRAUD, 3^{ème} Adjoint au Maire, présente les deux pancartes explicatives réalisées par l'EPTB Saône & Doubs (Etablissement Public Territorial du Bassin Saône et Doubs) qui seront installées prochainement sur le secteur de la zone humide, route du tacot.

Monsieur Didier GAULT fait part de sa conversation avec Monsieur BONVILAIN Jacques concernant les problèmes récurrents de drainage de graviers lors des pluies abondantes au carrefour de la route des Teppes et de la route de la Montagne. Monsieur Didier GAULT a pu se rendre sur place lors des dernières pluies. Après discussion, la commission voirie se rendra sur place afin d'envisager une solution.

Fleurissement communal

Monsieur Gaël LAPALUS informe le Conseil Municipal de la réalisation des massifs de fleurissement par la commission le samedi 22 mai dernier.

Madame Jacqueline PIRON informe le Conseil Municipal de l'état d'entretien des lavoirs de Boye et Bonzon.

Monsieur le Maire rappelle que le nettoyage et entretien des pieds de murs le long des propriétés privées est à la charge des propriétaires et rappelle l'importance de respecter un entretien régulier.

4) – Modification des horaires du secrétariat de mairie

Monsieur le Maire rappelle son entrevue avec Monsieur David DUFAY (ACFI - Prévention – Handicap) du Centre de Gestion et les échanges qui ont eu lieu avec le personnel communal pour la réalisation du Document Unique d'Evaluation des Risques.

Concernant le secrétariat de mairie, Monsieur le Maire propose de réduire les horaires d'ouverture au public pour une meilleure organisation du travail de la secrétaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de fermer le secrétariat au public deux jours dans la semaine, le mardi et le jeudi. Le secrétariat de mairie sera ouvert au public les **lundis, mercredis matins et vendredis**. Ce nouveau fonctionnement sera mis en place à compter du **LUNDI 07 JUIN 2021** prochain.

5) – Nettoyage de l'école

Monsieur le Maire rappelle le dossier confié à Madame ROUSSET Sylvia, 2^{ème} Adjointe au Maire, concernant la gestion du nettoyage de l'école. Désormais, cette tâche est également partagée avec Madame Laurence JOUSSEAU, 4^{ème} Adjointe au Maire.

Madame ROUSSET Sylvia, 2^{ème} Adjointe au Maire, rappelle les constats qu'elles ont pu faire concernant des manquements dans le respect des horaires et dans les consignes de nettoyage, malgré plusieurs échanges avec les responsables de la société intervenante.

Le contrat actuel se terminant le 05 novembre 2021, Madame ROUSSET Sylvia, 2^{ème} Adjointe au Maire, présente les devis qui ont été demandés auprès d'autres entreprises qui interviennent sur le secteur, à CLESSE, VIRE, etc...

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de changer de prestataire à la fin du contrat actuel et de signer un nouveau contrat avec l'entreprise « l'Entretien » de CHARNAY LES MACON, dont l'offre est la moins-disante.

6) – CPI (Centre de Première Intervention)

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la réunion du comité consultatif qui a eu lieu le 11 mai dernier. Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du recrutement de Monsieur LAPALUS Loïc, sapeur-pompier volontaire, à la même date.

Monsieur le Maire rappelle les possibilités de subvention du Département évoquées lors de la dernière séance concernant l'équipement des pompiers et fait part du souhait de la compagnie de renouveler les casques et vestes de feu de chaque pompier, soit au total 12 casques et 12 vestes, dont le devis s'élève à 9 340.32 € HT soit 11 208.38 € TTC.

Le dispositif du Département qui prend en charge 50 % du coût HT est valide 3 ans, jusqu'au 31 décembre 2023 et peut permettre de réaliser cet achat sur 3 ans.

Monsieur le Maire propose donc de réaliser l'achat de 4 casques et 4 vestes de feu en 2021, en 2022 et en 2023, sachant que le coût serait de 3 300.92 € HT soit 3 961.10 € TTC annuel, subventionné à 50 % par le Département.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, accepte cette dépense annuelle qui sera renouvelée en 2022 et 2023 et décide d'inscrire cette dépense sur le budget communal 2021 par le transfert de crédits suivants :

- Diminuer le compte 020 – dépenses imprévues d'investissement - d'un montant de 4 000 € pour augmenter le compte 2256 – Matériel et outillage d'incendie et de défense civile – du même montant.

6) – Questions diverses

✓ Jury d'Assises

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du courrier reçu de la mairie d'HURIGNY concernant la réunion annuelle pour le tirage au sort des jurés d'Assises qui aura lieu le MERCREDI 09 JUIN 2021 à 10 heures. Madame Monique SANGOY participera à cette réunion.

✓ Bail signé avec Monsieur SOLOGNY Antoine

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du bail sous seing privé signé le 1^{er} mai 2021 avec Monsieur Antoine SOLOGNY pour les deux parcelles de vignes situées à Bassy pour une durée de 9 ans, aux fermages de 11.5 hl/ha soit 16.91 %, dont les paiements se feront par la Cave de LUGNY.

✓ Journée de nettoyage

Monsieur le Maire rappelle le projet d'organiser une journée de nettoyage des chemins communaux et forestiers. Cette journée prévue initialement au printemps est reportée à l'automne.

✓ Déclaration des Droits de l'Arbre

Monsieur le Maire rappelle le courrier reçu de Madame Elisabeth LECOT concernant l'association A.R.B.R.E.S. (Arbres Remarquables : Bilan Recherche Etudes et Sauvegarde) sollicitant l'approbation symbolique par le Conseil Municipal de la Déclaration des Droits de l'Arbre.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, avec 1 voix pour, 4 voix contre et 6 abstentions, ne souhaite pas approuver symboliquement ladite déclaration.

✓ Développement du Massif Sud Bourgogne

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du courrier reçu de la Communauté de Communes Mâconnais Tournugeois concernant les nouveaux tracés des parcours de randonnées et sollicitant la nomination d'une personne référente pour la commune. Madame Vanessa DAUJEAN est nommée référente.

✓ **Reconnaissance opérationnelle des poteaux incendie**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du courrier reçu du SDIS 71 concernant la reconnaissance opérationnelle des points d'eau incendie qui aura lieu entre le 14 et 27 juin prochain.

✓ **Diagnostic par hélicoptère des réseaux électriques**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du courrier reçu des services d'ENEDIS concernant le survol des lignes électriques par hélicoptère entre le 24 mai et le 30 juin 2021 pour le diagnostic des lignes.

✓ **S.P.A. de MACON**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du courrier reçu de la S.P.A. de MACON concernant le fonctionnement de la fourrière et la réalisation d'une plaquette d'information téléchargeable sur leur site internet. Une réunion d'information était programmée sur ce sujet mais a dû être reportée en raison de la crise sanitaire.

✓ **Cyclo Sud Bourgogne**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du courrier reçu de l'association VELOCE de TOURNUS concernant l'organisation de l'épreuve CYCLO SUD BOURGOGNE 2021 qui aura lieu le SAMEDI 07 AOUT prochain et qui traversera la commune par la route départementale n° 82 d'Azé à Bissy la Mâconnaise entre 09 H 00 et 10 H 00.

✓ **Commercialisation des bois**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du courrier reçu des services de l'ONF concernant l'évolution des modalités de vente de bois sur pied.

Monsieur BLANC Anthony précise que les coupes les plus attractives seront toujours proposées en vente publique sur internet, les coupes les moins attractives (faible volume, très petit bois, très peu denses, difficultés d'exploitation) seront proposées dans un catalogue permanent accessible sur internet et régulièrement mis à jour.

✓ **A.D.M.R.**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du courrier d'invitation reçu de l'ADMR de Viré – St Martin Belle Roche pour l'Assemblée Générale qui aura lieu le MERCREDI 02 JUIN 2021 à 15 H 00, au Foyer Rural de Saint Martin Belle Roche. Monsieur Pascal GAGUIN, 1^{er} Adjoint au Maire, sera présent.

✓ **Exposition et réunion de présentation du SCOT**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la réunion de présentation du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) par le PETR Mâconnais Sud Bourgogne (Pôle d'Equilibre Territorial et Rural) à destination des élus des communes de St Gengoux, Cruzille, Grevilly, Chardonnay, Lugny, Burgy et Bissy la Mâconnaise, qui aura lieu le JEUDI 03 JUIN à 19 h 30 à la salle des fêtes de Saint Gengoux.

Une exposition à destination de la population aura lieu à la MAIRIE de SAINT GENGOUX DE SCISSE du **lundi 31 mai au vendredi 03 juin 2021** qui permettra de découvrir les enjeux et futurs possibles pour le territoire grâce à une vidéo en réalité virtuelle et de recueillir les avis.

La séance est levée à 22 H 30.